

AVIS N° 035-2025 / DCBR / DG

FCTC ORABANK 7 % 2021-2026

**Paiement des intérêts trimestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le **28 mars 2025**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC ORABANK 7 % 2021-2026 » pour un montant global net d'impôt de **1 579 445 365 (un milliard cinq cent soixante-dix-neuf millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent soixante-cinq FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NSIA Finance, 8-10, Avenue Joseph Anoma ; 01 BP 1274 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 06 53 ; Fax : +225 27 20 33 90 93 ; Email : operations@nsiabanque.com.

Fait à Abidjan, le 12 février 2025

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

Dépositaire Central * DC / BR * Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

SLP